



**L'accueil de l'enfance
comme pilier d'une
politique publique
de l'enfance
en Suisse**

Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans

« *La vraie générosité envers l'avenir
consiste à tout donner au présent.* »

Albert Camus

Rédaction et édition

pro enfance – plateforme romande
pour l'accueil de l'enfance
Ch. des Croix-Rouges 8, 1004 Lausanne
021 323 73 63
info@proenfance.ch
www.proenfance.ch

Traduction en allemand

Tobias Wehrli

Date

Juin 2018

Graphisme

Grafix, communication visuelle,
Fribourg

Remerciements

Nous remercions pour leur soutien :

- la Loterie Romande ;
- l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ;
- le Pour-cent culturel Migros.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche, en particulier les expert-e-s qui ont répondu aux invitations de *pro enfance* en 2016, les participant-e-s aux ateliers de réflexion du 3 novembre 2017 et le Conseil stratégique de *pro enfance*.

Sommaire

Préface	3
Le champ d'action de <i>pro enfance</i>	4
Une nouvelle préoccupation sociale : la notion d'encouragement précoce	4
L'encouragement précoce au cœur de plusieurs programmes nationaux	
Une politique d'accueil cohérente pour les enfants de 0 à 12 ans	5
La délimitation du champ d'action de <i>pro enfance</i> : l'accueil de l'enfance	
Les finalités multiples de l'accueil de l'enfance	
L'accueil de l'enfance offre des opportunités d'investissement	
L'encouragement de l'enfance dépend de la qualité et de l'accessibilité de l'offre	
L'accueil de l'enfance en tant que système cohérent	8
Au service d'un développement quantitatif et qualitatif	
La situation actuelle	
Les ingrédients d'un système cohérent	10
L'accueil de l'enfance au quotidien	10
Les finalités de l'accueil de l'enfance au quotidien	
Les moyens nécessaires pour répondre aux finalités de l'accueil de l'enfance au quotidien	
L'importance de la qualification du personnel	

Le management et l'encadrement	14
Le rôle du management et de l'encadrement	
Les moyens nécessaires pour assurer le management et l'encadrement	
Le système de gouvernance de l'accueil de l'enfance	16
Le rôle du système de gouvernance	
Les moyens nécessaires pour assurer la gouvernance	
La politique de l'accueil de l'enfance	18
Les finalités d'une politique de l'accueil de l'enfance	
Les moyens nécessaires pour une politique de l'accueil de l'enfance	
Un observatoire de l'enfance	
En résumé : le positionnement de <i>pro enfance</i>.	20
Un système cohérent	
Pratiques en Suisse romande.	21
Pour approfondir.	21

Préface

Créée le 14 octobre 2014, *pro enfance - plateforme romande pour l'accueil de l'enfance* est une association à but non lucratif. L'Association a pour mission de regrouper et de représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands. Elle met son expertise au service du développement de l'accueil de l'enfance en collaboration avec d'autres instances nationales.

Le champ d'action de *pro enfance* est celui de l'accueil extrafamilial et de l'éducation de l'enfance. Pour assurer une cohérence de la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans, le champ d'action de *pro enfance* inclut les structures collectives d'accueil de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour. La vision de l'accueil de l'enfance telle que prônée par *pro enfance* permet de positionner l'accueil comme l'un des piliers de la

politique publique de l'enfance et de la famille ainsi que de valoriser les métiers de l'accueil de l'enfance.

Dans le cadre de l'état des lieux suisse romand de l'accueil de l'enfance mené par *pro enfance* depuis 2016 sur une base participative, des rencontres ont été organisées dans tous les cantons romands sous la forme d'ateliers. Une table ronde a également été proposée le 10 novembre 2016 à Yverdon-les-Bains dans le but d'identifier, à partir des premières conclusions établies lors des rencontres cantonales, les points de convergences romands à porter au niveau national. Une esquisse du concept «Accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse» de *pro enfance* a ensuite été discutée durant le colloque initié par l'Association le 3 novembre 2017 à Yverdon-les-Bains.

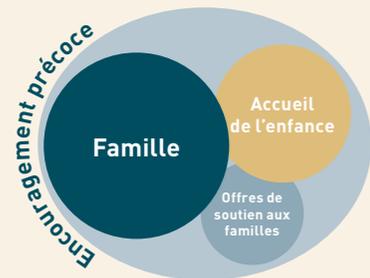
Le résultat présenté dans cette brochure est destiné aux professionnel-le-s du domaine de l'accueil de l'enfance, aux responsables politiques ainsi qu'à toute personne intéressée par le champ. Il met en visibilité les perspectives romandes, résume le positionnement des membres de *pro enfance* et donne un aperçu de l'état des lieux mené par l'Association. Certains éléments de cette brochure sont approfondis par des contributions sur le site www.proenfance.ch.

Francine Koch
Présidente

Marianne Zogmal
Vice-présidente

Le champ d'action de *pro enfance*

Une nouvelle préoccupation sociale : la notion d'encouragement précoce



L'encouragement précoce au cœur de plusieurs programmes nationaux

- Plusieurs projets d'encouragement précoce pour les enfants des familles issues de la migration (Secrétariat d'Etat aux migrations).
- Programme fédéral de lutte contre la pauvreté (Office fédéral des assurances sociales).

Un postulat « encouragement précoce pour tous » permet :

- « d'éviter la ségrégation et la discrimination » (Buholzer, 2012, p. 15);
- « d'être financé par les budgets ordinaires des services compétents » (Buholzer, 2012, p. 6).

« Les études scientifiques et la pratique montrent que les offres qui privilégient la mixité sociale et ethnique ont des effets positifs en termes d'apprentissage et d'expériences, que ce soit sur les enfants issus de milieux sans ou avec formation. »

CDIP, 2005, p. 29, cité in Schulte-Haller, 2009

Une politique d'accueil cohérente pour les enfants de 0 à 12 ans

Pour assurer une cohérence et une continuité des offres d'accueil pour les enfants et les familles, de la petite enfance au parascolaire en passant par l'accueil familial de jour, il s'agit de les coordonner et de les articuler entre elles de manière optimale.

pro enfance propose le terme d'encouragement de l'enfance (au lieu d'encouragement précoce) pour exprimer cette visée inclusive.

La délimitation du champ d'action de *pro enfance* : l'accueil de l'enfance

pro enfance se focalise sur l'accueil de l'enfance pour les raisons suivantes :

La politique spécifique de l'accueil de l'enfance fait partie de la mise en œuvre d'une politique efficace de l'enfance et de la famille.

L'investissement des pouvoirs publics pour les offres d'accueil de l'enfance implique une responsabilité publique.

Les finalités multiples de l'accueil de l'enfance

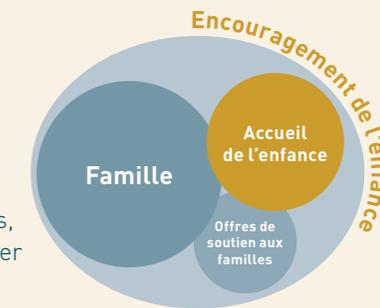
Prises en considération dans leur globalité, les finalités se différencient comme suit :

Finalités directes :

- Offrir des lieux de vie valorisant et respectant le temps et les droits de l'enfance (lieux de découverte, d'exploration et d'expression).
- Assurer des missions socio-éducatives orientées vers les enfants et les familles.
- Contribuer à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents, en particulier pour les mères.

Finalités indirectes :

- Contribuer à une meilleure égalité des chances des enfants.
- Contribuer à lutter contre la pauvreté des familles.
- Contribuer à la cohésion sociale.
- Contribuer à l'égalité entre hommes et femmes.
- Répondre à la pénurie de personnel qualifié en permettant aux parents d'accéder au marché du travail et à la formation.
- Soutenir le développement économique.



« L'enfant est à penser dans sa continuité. »

Etat des lieux de *pro enfance*, 2016

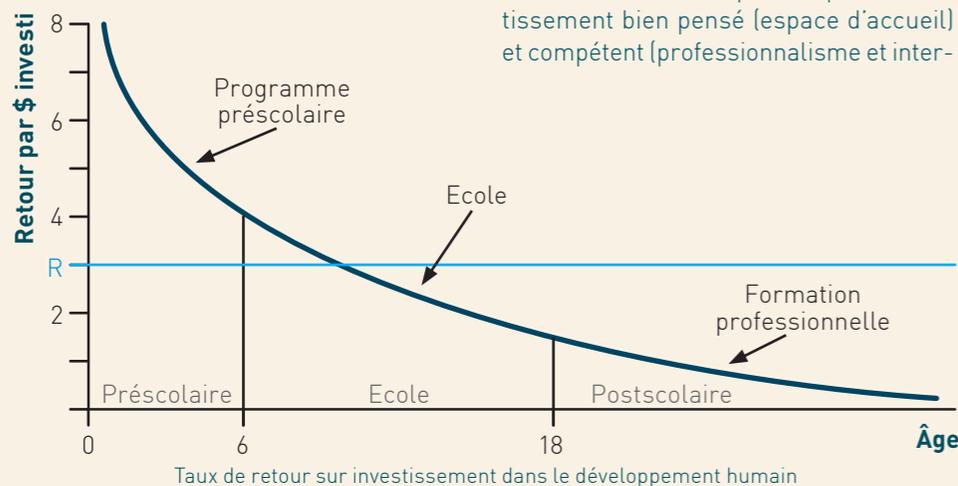
L'accueil de l'enfance offre des opportunités d'investissement

Depuis de nombreuses années, plusieurs recherches montrent que l'accueil de l'enfance constitue un investissement économiquement rentable.

Le graphique de l'économiste James Heckman, récompensé par le prix Nobel d'économie en 2000, prouve qu'un investissement bien pensé (espace d'accueil) et compétent (professionnalisme et inter-

disciplinarité) dans le domaine de la petite enfance peut rapporter de 4 à 7 dollars (selon l'âge) pour 1 dollar investi.

En Suisse, chaque franc investi dans des prestations destinées à la petite enfance rapporte entre 2 et 7 francs, selon Ernst Fehr (2010), professeur à l'Université de Zürich.



L'encouragement de l'enfance dépend de la qualité et de l'accessibilité de l'offre

Qualité de l'accueil

« Plusieurs études internationales, des évaluations de programmes et des mesures de la qualité [...] ont invariablement démontré que l'accès aux programmes d'EAJE (éducation et accueil des jeunes enfants) avait un effet bénéfique sur le bien-être, l'apprentissage et le développement des enfants. Toutefois, il ne suffit pas de garantir l'accès aux services d'EAJE. Les résultats positifs ne peuvent s'obtenir que si le niveau de qualité de ces services est élevé. Dans le cas contraire, les enfants pourraient même pâtir d'un accueil ou d'une éducation de mauvaise qualité. »

(OCDE, 2017, p. 9)

Accessibilité inconditionnelle pour tous les enfants résidant en Suisse

Pour pouvoir déployer ses effets, il s'agit de « garantir à tous les enfants un accès équitable à des services d'EAJE de qualité » (OCDE, 2017, p. 30), sans instaurer de conditions liées à leur situation ou à celle de leurs parents (p.ex. activité professionnelle ou non). Différentes formes de l'accueil de l'enfance sont à concevoir et réaliser de manière complémentaire à la prise en charge des enfants dans le cadre familial.

« Les projets prometteurs pour l'encouragement sont intégrés dans les structures ordinaires (administration cantonale, communes, centres de conseil, structures d'accueil collectif de jour, école enfantine, école primaire [...]) – ou y sont étroitement liés, avec une définition claire des interfaces. »

CFM, 2012, p. 17

L'accueil de l'enfance en tant que système cohérent

Au service d'un développement quantitatif et qualitatif

« Dans les systèmes qui fonctionnent bien, les pouvoirs publics élaborent des stratégies précises et cohérentes pour une répartition efficiente des ressources, notamment des investissements à long terme et des initiatives liées à la qualité. L'investissement doit permettre d'atteindre des objectifs pédagogiques de qualité et non simplement de créer des places supplémentaires. »

(OCDE, 2006, p. 18)



« Depuis presque dix ans, des rapports européens stipulent que la qualité de la prise en charge quotidienne au sein de services d'accueil de l'enfance peut être assurée par un « système cohérent ». »

OCDE, 2006, CoRe, 2009

La situation actuelle : en déséquilibre

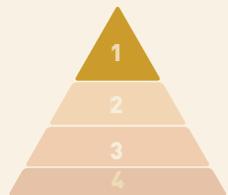
Dans beaucoup de lieux en Suisse, de nombreux professionnel-le-s et de multiples acteurs s'engagent pour offrir aux enfants et à leurs familles le meilleur accueil possible au quotidien. Ils font avec les contraintes existantes et des moyens parfois insuffisants. Toutefois, depuis quelques années, avec une forte propension des femmes à travailler et/ou à se former, l'accueil de l'enfance connaît un grand dynamisme et les initiatives se multiplient.

Cependant « [...] il n'y a aucune structure commune chapeautant les différents sous-systèmes et permettant d'assurer la coordination entre les acteurs. »

(COFF, 2008, p. 14).

La Suisse manque encore d'une volonté politique qui permette d'instaurer un système de gouvernance coordonné, englobant l'accueil de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour. Une telle vision globale vise à inscrire l'accueil de l'enfance dans une politique nationale pour l'enfance et la famille.





Les ingrédients d'un système cohérent

L'accueil de l'enfance au quotidien

Les finalités de l'accueil de l'enfance au quotidien

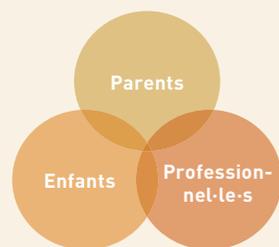
Dans une démarche holistique et imbriquée, le travail quotidien des professionnel-le-s de l'enfance implique de s'ajuster à chaque enfant, dans un contexte collectif. Pour répondre aux missions socio-éducatives de l'accueil de l'enfance, il s'agit d'offrir aux enfants un accueil qui comprend :

- des espaces de rencontres et d'exploration qui favorisent la participation et l'expression des enfants dans leur vie quotidienne ;
- le care (les soins, une présence attentive et la sécurité physique et psychique) ;
- l'éducation (l'appropriation des règles et attentes sociales et l'accompagnement des enfants dans le développement de leurs potentialités) ;
- l'éveil et l'encouragement (le soutien du désir de découverte et d'apprentissage des enfants) ;

- l'inclusion pour tous (la prévention, la mise en place de suivi individualisé et l'ajustement du contexte collectif afin de permettre à tous les enfants de trouver leur place).

Par ailleurs, il s'agit de construire des démarches de co-éducation avec les parents qui englobent :

- une collaboration et une articulation de la prise en charge au quotidien ;
- des échanges et un soutien ajustés aux besoins, aux attentes et au contexte de chaque famille ;
- des espaces de rencontres entre les familles et les professionnel-le-s, dans les structures d'accueil, mais également dans l'environnement social élargi (quartier, commune, ville).



L'accueil de l'enfance au quotidien présuppose un travail des professionnel-le-s orienté vers les enfants et les parents.

Les moyens nécessaires pour répondre aux finalités de l'accueil de l'enfance au quotidien

Répondre aux finalités de l'accueil de l'enfance nécessite des compétences complexes. La professionnalisation du personnel de l'accueil de l'enfance est dès lors essentielle pour toutes les modalités d'accueil. Elle implique de construire des compétences individuelles pour chaque professionnel-le, à travers :

- des formations professionnelles exigeantes qui articulent savoirs théoriques et expériences pratiques ;
- des formations continues, ajustées au parcours de formation individuel ;
- du temps en dehors de la présence des enfants qui permette l'élaboration d'une pratique réflexive.

Il s'agit également de construire des compétences collectives, au moyen :

- de la formation de l'ensemble des professionnel-le-s et d'un équilibre des différents niveaux de formation ;
- de la qualification du personnel de l'enfance à travers l'accès aux formations certifiantes et aux processus de validation des acquis ;
- de la valorisation des formations tertiaires dans les équipes éducatives (accueil pré- et parascolaire, instances de coordination pour l'accueil familial de jour) ;
- d'espaces et de temps permettant l'élaboration de projets éducatifs – individualisés et pour le groupe d'enfants – et facilitant l'analyse des pratiques ;
- de l'accompagnement des personnes en formation (stages de formation professionnelle, etc.).

« Les structures d'accueil sont des espaces de rencontres et d'échanges entre familles et professionnel-le-s, mais également avec le quartier ; ce sont des lieux permettant des échanges réciproques et contribuant à la cohésion sociale. »

Journée pro enfance 2017

« Il s'agit de valoriser le temps de l'enfance. Construisons, avec et pour les enfants, des lieux de rencontres qui favorisent les opportunités d'expression, la participation et l'épanouissement de chacun ! »

Journée pro enfance 2017

L'importance de la qualification du personnel éducatif

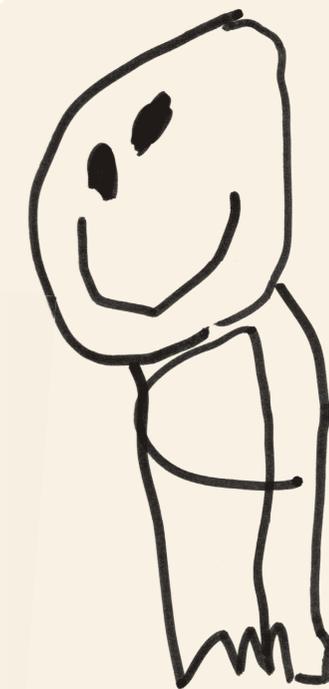
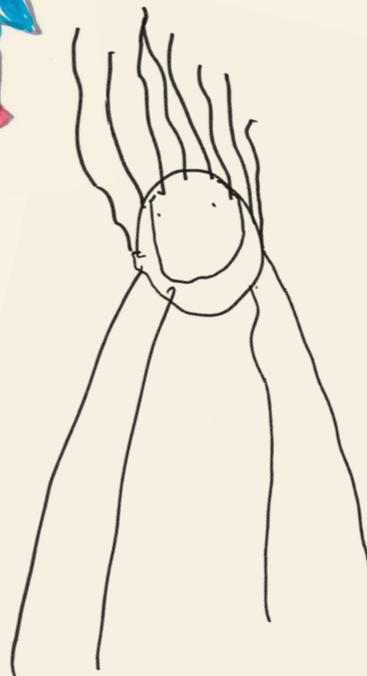
Un des facteurs essentiels de la qualité de l'accueil réside dans la professionnalisation de l'ensemble du personnel éducatif :

- « Un personnel hautement qualifié offre un cadre d'apprentissage plus riche, réagit avec plus de sensibilité aux enfants et leur apporte un meilleur support émotionnel. Les enfants encadrés par un tel personnel développent davantage de compétences cognitives, notamment linguistiques, et une meilleure aptitude à coopérer. Une prise en charge de qualité est particulièrement importante pour le développement des enfants issus de familles socialement défavorisées. » (Meier Magistretti, C. & Walter-Laager, C., 2016, p.17)
- « Les études et la formation continue sont tout aussi importantes. Comme le montrent les études, pour maintenir une bonne qualité de services, les éducateurs doivent suivre un perfectionnement professionnel permanent. » (OCDE, 2012, p.164)

- « Les études ont montré que les conditions de travail peuvent également avoir un effet positif sur la qualité des services d'EAJE (éducation et accueil des jeunes enfants), dans la mesure où la qualité de ces conditions améliore la satisfaction professionnelle du personnel et accroît sa fidélisation. Ces conditions ont une influence sur le comportement du personnel car elles favorisent des interactions plus stables, attentives et stimulantes avec les enfants, ce qui a pour effet d'améliorer le développement de ces derniers. » (OCDE, 2012, p. 159)

« Les premières années ne servent pas exclusivement à préparer l'avenir. Elles se conjuguent également au temps présent. »

OCDE, 2013, p. 7





Les ingrédients d'un système cohérent

Management et encadrement

Le rôle du management et de l'encadrement

Enfants

Assurer la cohérence de la mise en œuvre des missions socio-éducatives de l'accueil de l'enfance, élaborer un concept pédagogique et veiller à la mise en place de pratiques éducatives qui favorisent :

- des interactions individualisées et la prise en compte de la dynamique du groupe ;
- le bien-être des enfants ;
- les conduites de découverte et d'apprentissage des enfants ;
- la participation des enfants aux aspects du quotidien qui les concernent ;
- l'encouragement de tous les enfants, y compris pour des enfants en difficulté.

Parents

• Mettre en place des espaces et du temps permettant aux parents d'échanger sur le vécu de leurs enfants et de participer au quotidien de l'institution.

- Informer des prestations existantes pour les enfants et leurs familles.
- Offrir un accompagnement individualisé, adapté aux besoins et aux demandes des parents (échanges, élaboration de finalités communes, soutien à la parentalité, etc.).
- Soutenir la construction d'un partenariat entre parents et professionnel-le-s.

Réseaux de prise en charge

- Soutenir l'équipe éducative pour instaurer des collaborations avec les différents réseaux de prise en charge (éducation spécialisée, service social, etc.).

Professionnel-le-s

Accompagner l'équipe éducative pour favoriser :

- une pratique professionnelle réflexive et des démarches collectives d'analyse des pratiques ;
- la mise en place d'une organisation institutionnelle qui permette d'établir des relations stables et constantes avec chaque enfant et de réaliser les objectifs éducatifs fixés.

Système de gouvernance

- Se positionner comme interlocuteur entre le système de gouvernance et l'équipe éducative afin d'assurer les conditions nécessaires à la qualité de l'accueil de l'enfance.

Les moyens nécessaires pour assurer le management et l'encadrement

La mise en œuvre des compétences professionnelles pour assurer un rôle de management et d'encadrement nécessite :

- une formation de management et d'encadrement de niveau tertiaire ;
- une formation et des connaissances approfondies portant sur le champ de l'accueil de l'enfance ;
- des espaces-temps favorisant une pratique réflexive.

Les conditions organisationnelles suivantes sont nécessaires :

- des ressources financières, administratives et organisationnelles suffisantes et un système de gouvernance garantissant une gestion efficace et professionnelle ;
- un système de suppléance pour maintenir le taux d'encadrement constant en cas d'absences (Meier Magistretti, C. & Walter-Laager, C., 2016, p. 15) ;
- du temps de travail hors présence des enfants pour construire des pratiques réflexives avec l'équipe éducative.

Le rôle des cadres des différentes offres d'accueil, c'est-à-dire des directions des structures d'accueil préscolaire, de l'encadrement parascolaire et de la coordination des structures et des réseaux d'accueil familial de jour, consiste à mettre en œuvre les conditions permettant à l'équipe éducative et aux accueillantes familiales de répondre aux finalités de l'accueil de l'enfance et de déployer les compétences professionnelles requises.

« Un personnel de qualité s'obtient grâce à des directeurs qui apportent une motivation et encouragent le travail en équipe, le partage d'informations et le perfectionnement professionnel. »

OCDE, 2012, p. 165



Les ingrédients d'un système cohérent

Le système de gouvernance de l'accueil de l'enfance

Le rôle du système de gouvernance

Pour répondre aux finalités de l'accueil de l'enfance, le système de gouvernance agit sur plusieurs axes :

- l'accessibilité inconditionnelle de l'offre pour tous les enfants et toutes les familles :
 - articulation des diverses offres d'accueil de manière complémentaire et intégrée et flexibilité de leur fréquentation, afin de répondre aux besoins pluriels des enfants et des familles ;
 - développement de l'offre et mise à disposition d'infrastructures de proximité situées dans un environnement favorable ;
 - tarification pour les parents qui favorise l'accessibilité à toutes les familles.
- la qualité de l'accueil :
 - mise en place de conditions structurelles de qualité (taux d'encadrement éducatif, professionnalisation du personnel, conditions de travail adéquates, etc.).

- la continuité, la cohérence et l'adéquation de l'offre avec les besoins des enfants et de leurs familles :
 - gouvernance coordonnée du domaine de l'accueil de l'enfance (au niveau communal, intercommunal et cantonal) et entre les différentes offres de prestations au sens large (accueil préscolaire, parascolaire, accueil familial de jour et école, éducation spécialisée, domaine de la santé et du social) ;
 - mise en œuvre de projets novateurs, cohérents et complémentaires à l'offre de base existante de l'accueil de l'enfance.

Les moyens nécessaires pour assurer la gouvernance

Un système de gouvernance nécessite :

- une professionnalisation des acteurs engagés dans le système de gouvernance ;
- une expertise et des connaissances approfondies, portant sur le champ de l'accueil de l'enfance ;
- des espaces-temps favorisant les échanges et la prise en compte de l'ensemble des acteurs (cadres de l'accueil de l'enfance, parents, enfants, politiques, recherche, etc.) ;
- la coordination et la collaboration entre les différentes instances et avec d'autres prestataires d'offres destinées aux familles (p.ex. santé, social, etc.).

Les conditions-cadres pour garantir la mise en œuvre d'une gouvernance efficiente et équitable portent sur :

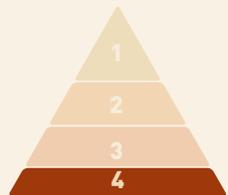
- des valeurs définies et partagées ;
- une organisation solide et stable ;
- des rôles et des niveaux de responsabilité précisés pour chaque acteur ;
- un fonctionnement souple et adaptable ;
- des règles et dispositions claires, cohérentes et stables ;
- un financement suffisant, pérenne et prévisible.

Un système de gouvernance tient compte des six aspects qui ont été identifiés comme ayant un impact positif sur la qualité des prestations (OECD, 2012) :

- taux d'encadrement élevé et groupes de petite taille ;
- salaires et avantages sociaux compétitifs ;
- horaires et charge de travail raisonnables ;
- faible taux de rotation du personnel ;
- environnement physique de qualité ;
- directeur de centre compétent et attentif.

« La qualité de la prise en charge est une condition essentielle à un développement positif de l'enfant. Les professionnels doivent donc disposer de conditions leur permettant de garantir cette qualité. Cela suppose que les ressources disponibles soient suffisantes pour accomplir les tâches prescrites. Des professionnels confrontés à une surcharge de travail ne sont plus en mesure de répondre adéquatement aux besoins des enfants et des parents, ce qui peut compromettre ou mettre à néant les effets positifs de l'encouragement précoce. »

Meier Magistretti, C. & Walter-Laager, C., 2016, p. 6



Les ingrédients d'un système cohérent

La politique de l'accueil de l'enfance

Les finalités d'une politique de l'accueil de l'enfance

Les finalités de l'accueil de l'enfance sont multiples. Leur prise en considération permet de définir une politique de l'accueil de l'enfance cohérente et inclusive.



« De plus en plus, nous réalisons l'importance des premières années de vie d'un enfant. Mais l'accueil et l'éducation (...) ne bénéficient pas encore de toute la reconnaissance qu'ils méritent: de nombreuses lacunes restent à combler – dans les esprits, dans la loi, dans les structures et les budgets. »

Manifeste pour l'éducation de la petite enfance en Suisse, 2015

« La création d'un dispositif institutionnel tel qu'un Observatoire de l'enfance au niveau fédéral permettrait d'une part la coordination et le recueil des savoirs et d'autre part de donner la parole aux enfants et aux familles, ceci par l'intermédiaire des offres d'accueil qui seraient des relais entre les familles et les instances politiques de l'enfance. »

Journée pro enfance 2017

Les moyens nécessaires pour une politique de l'accueil de l'enfance

Pour institutionnaliser une politique publique de l'accueil de l'enfance, certaines conditions sont nécessaires, comme :

- la constitution d'une coordination et d'une répartition claire des compétences entre les communes, les cantons et la Confédération ;
- la mise en place de systèmes de financement suffisants, stables et pérennes ;
- la mise en œuvre de recueils de données empiriques coordonnés et réitérés régulièrement pour permettre une vue d'ensemble du domaine de l'accueil de l'enfance ;

- la constitution de démarches de recherches coordonnées pour mieux comprendre les enjeux de l'accueil de l'enfance (p.ex. renforcement des compétences professionnelles, effets systémiques des dispositifs de gouvernance, etc.) ;
- l'élaboration de processus de pilotage et de stratégies à long terme à chacun des trois niveaux politiques.

Un observatoire de l'enfance

Il s'agit de créer un dispositif institutionnel tel qu'un observatoire de l'enfance au niveau fédéral de manière à consolider une politique publique de l'accueil de l'enfance. Celui-ci permettrait d'une part de coordonner et de recueillir des savoirs et d'autre part de donner la parole aux enfants et aux familles.

En collaboration avec l'observatoire de l'enfance, les professionnel-le-s des offres d'accueil pourraient agir de manière participative, pour relayer les enjeux concernant la vie des enfants et des familles auprès des instances politiques de l'enfance.

L'expertise des acteurs et des actrices de l'accueil de l'enfance dans l'observation de l'évolution de la société s'en trouverait renforcée.

En résumé : le positionnement de *pro enfance*

Un investissement dans l'accueil de l'enfance permet de concrétiser des missions socio-éducatives, centrées sur les enfants et leurs familles, et d'agir sur l'orientation de la politique sociale et économique. Ceci est avéré uniquement si la qualité et l'accessibilité inconditionnelle des différentes formes d'accueil sont assurées.

Les missions socio-éducatives de l'accueil de l'enfance impliquent des espaces de rencontres et d'exploration qui favorisent la participation et l'expression des enfants dans leur vie quotidienne. La notion d'accueil de l'enfance englobe l'éducation, les soins (care), l'encouragement, la prévention et l'inclusion pour les enfants, ainsi que des démarches de co-éducation et de constitution d'espaces de rencontres entre les familles et les professionnel·le·s.

La gestion efficace des ressources, l'instauration d'un accueil de qualité et de son accessibilité exigent la mise en place d'une vision d'ensemble cohérente.

Cela nécessite la coordination et une répartition claire des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes.

L'élaboration d'une vision d'ensemble tient compte des différentes formes d'accueil (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour).

Pour répondre à ses missions, l'accueil de l'enfance a besoin d'un cadre législatif et organisationnel cohérent et stable et de financements suffisants, pérennes et prévisibles. Ces conditions-cadres permettent d'instaurer les conditions structurelles indispensables à des offres d'accueil de qualité (taux d'encadrement éducatif, tarifications favorisant l'accessibilité, adéquation des offres avec les besoins des enfants et de leurs familles, conditions de travail adéquates, etc.).

Répondre aux missions de l'accueil de l'enfance nécessite des compétences

professionnelles complexes. La qualification pointue du personnel éducatif de l'accueil de l'enfance est dès lors essentielle pour toutes les modalités d'accueil.

Un système cohérent

Pour remplir toutes les missions de l'accueil de l'enfance, il s'agit de mettre en oeuvre une politique publique cohérente et inclusive.

Pratiques en Suisse romande

Des exemples pour les quatre éléments d'un système cohérent de l'accueil de l'enfance sont disponibles sur www.proenfance.ch.

Ce recensement est évolutif et sera régulièrement actualisé à mesure que de nouveaux projets et innovations sont développés.

Les acteurs du domaine de l'accueil de l'enfance peuvent contribuer à ce recensement en transmettant leurs pratiques à info@proenfance.ch.

Pour approfondir

- Buholzer, A., Kappus, E. N., Crohas, G. M., & Zulliger, S. (2012). Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire. Rapport d'évaluation.
- CFM (2012). Guide pour un encouragement précoce réussi, Récits d'expériences et résultats. Berne : Commission fédérale pour les questions de migration et Office fédéral des migrations.
- COFF (2008). L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse. Berne : OFCL.
- CoRe (2009). Competence Requirements in Early Childhood Education and Care. Final Report. Universités de Londres et de Gent.
- Fehr, E. (2010). Die Ökonomie und Biologie kognitiver und nichtkognitiver Fähigkeiten. Referat. Universität Zürich.
- Meier Magistretti, C. & Walter-Laager, C. (2016). Critères de bonnes pratiques pour l'encouragement précoce. Berne : Office fédéral des assurances sociales.
- OCDE (2001). Petite enfance, grands défis ; Education et structures d'accueil. Paris : OCDE.
- OCDE (2006). Petite enfance, grands défis II ; Education et structures d'accueil. Paris : OCDE.
- OCDE (2012). Petite enfance, grands défis III ; Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité. Paris : OCDE.
- OCDE (2012). Encouraging Quality in Early Childhood Education and Care (ECEC), Research Brief : Working Conditions Matter. Paris : OCDE.
- OCDE (2013). Apprentissage et développement des jeunes enfants : Interprétations communes. Paris : OCDE.
- OCDE (2017). Résumé des principaux résultats de «Petite enfance, grands défis 2017 : Indicateurs clés de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants». Paris : OCDE.
- Réseau suisse d'accueil extrafamilial & Commission suisse pour l'Unesco [Ed.] (2015). Manifeste pour l'Education de la petite enfance en Suisse. Zofingue.
- UNICEF (2008). La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant, Bilan Innocenti 8. Florence : UNICEF Centre de recherche Innocenti.

*« Aucun problème ne peut être résolu
sans changer le niveau de conscience
qui l'a engendré. »*

Albert Einstein

pro enfance – plateforme romande pour l'accueil de l'enfance

Ch. des Croix-Rouges 8 • 1004 Lausanne • 021 323 73 63 • info@proenfance.ch • www.proenfance.ch